

## REGIE AUTONOME

### CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

Siège : 29, cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

#### CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE LEZARDS QUI BOUGENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10 ;

Vu la délibération n° 06 du conseil d'administration en date du 12 novembre 2020, rendue exécutoire par la sous-préfecture de Bayonne le 24 novembre 2020, donnant délégation d'attributions à Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales susvisé, et notamment concernant le fait de pouvoir passer toutes conventions pour l'acquisition de prestations artistiques ou pédagogiques dont le montant est inférieur à 5 000 €.

Vu la proposition de la Compagnie « Lézards qui bougent Fabrik Théâtre Opéra » ;

Considérant qu'il convient de signer cette convention ;

#### DECIDE

**ARTICLE 1 :** De signer la convention pour la réalisation de sessions pédagogiques autour de « Roberto Zucco » de Bernard-Marie Koltès avec la Compagnie Lézards qui bougent. Ces sessions destinées aux élèves comédiens de cycles 2 et 3 du conservatoire auront lieu du 30 septembre au 3 décembre 2022.

En contrepartie, le Conservatoire s'engage à verser à la Compagnie la somme de 1 400 € TTC.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Directeur de la Régie autonome et Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Bayonne, receveur de la régie autonome, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.

**ARTICLE 3 :** Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-préfecture de Bayonne, affichée sur les panneaux du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel, siège social de la régie autonome, publiée au recueil des actes administratifs de la régie autonome et communication sera donnée à la prochaine séance du conseil d'administration.

Bayonne, le 20 septembre 2022

**Le Président,  
Antton CURUTCHARRY**

